

# Sanipass, l'outil lorrain chez les auvergnats

Sanipass, l'outil de gestion sanitaire des concours créé en 2013 par les GDS de Lorraine, a été utilisé pour la première fois et avec enthousiasme au Sommet de l'Élevage 2018, le plus grand rassemblement de bovins de France. Ci-dessous le ressenti des auvergnats sur leur première utilisation de l'outil.

Chaque année, près de 1200 bovins participent au Sommet de l'élevage. La veille, ils sont individuellement pointés au seuil du concours afin de vérifier que tous répondent aux conditions sanitaires d'accès exigées. C'est une journée relativement dense et stressante pour les éleveurs comme pour les organisateurs. *« Nous recherchions un outil informatique qui nous permette de dématérialiser la vérification sanitaire lors du déchargement des animaux, afin de fluidifier l'arrivée des animaux et de connaître en temps réel les bovins déjà accueillis ou ceux encore à attendre, sans avoir à les compter sur une liste papier »* explique Denis BRUGIERE de l'EDE 63, commissaire bovins viande et responsable de l'accueil des bovins. Les GDS d'Auvergne et l'EDE du Puy de Dôme ont donc conjointement décidé d'utiliser Sanipass pour la première fois dès le Sommet de l'Élevage 2018, et ensemble ils affirment que *« Sanipass a complètement répondu à nos besoins et nous ne reviendrons plus en arrière »*.

Les éleveurs exposant ont plutôt bien accueilli ce changement. *« Ils ont été agréablement surpris car ils avaient l'habitude d'attendre assez longtemps pour le déchargement de leurs animaux. Avant Sanipass, l'arrivée se faisait en deux étapes ; la vérification sanitaire se faisant en amont du point de déchargement. Avec sanipass, nous avons vérifié le sanitaire en même temps que la descente des animaux du camion. Les éleveurs ont également apprécié le fait qu'on ne leur demandait plus leurs papiers sanitaires, cela les a tranquilisés. Ils ont trouvé la démarche plutôt intelligente »* explique Denis.

Sanipass a également grandement facilité le déchargement pour les opérateurs GDS et EDE sur

place : *« Avant, il fallait courir de tente en tente, traverser la route, manipuler les certificats sanitaires, pointer les animaux sur des feuilles volantes, ... Puis rassembler tous les listings des différents points de contrôle et tout repointer pour faire le point sur les arrivées, le tout avec les erreurs de lecture qui vont avec ! »* explique Agnès GUILLAUME, conseillère santé animale en charge des concours au GDS 63. *« Sanipass nous a changé la vie ! Le déchargement a été beaucoup plus fluide et sécurisé. Nous avons tous les bovins sur l'application tablette, avec la liste en temps réel des animaux arrivés. Tous les utilisateurs ont facilement pris en main l'outil et l'ont adopté »*.

Le principe de Sanipass repose sur le travail des GDS départementaux en amont du concours. En effet, chaque GDS ayant des bovins participant doit indiquer à l'organisateur si les bovins inscrits répondent aux conditions sanitaires d'accès au concours. Cela permet à l'opérateur sur place d'alléger les contrôles au déchargement grâce à la remontée sur la tablette de l'ensemble de renseignements saisis par les GDS : *« Tous les GDS ont globalement joué le jeu. Le travail en amont a été important pour nous pour préparer les listings et les mettre à disposition des GDS, mais on y gagne tellement au moment de l'arrivée ! »* indique Denis BRUGIERE. *« Nous avons bénéficié d'un bon accompagnement de la part du GDS de Meurthe-et-Moselle à l'origine de la création de l'outil, ce qui nous a permis de prendre rapidement en main Sanipass »*.

Pour conclure, Denis invite tous les GDS à venir voir le déchargement des animaux au prochain Sommet, pour se rendre compte du gain de temps et de la sécurité apportés par Sanipass.

Graphique 1 : bovins arrivées au Sommet de l'Elevage 2018 par tranche horaire

A noter : cette année, 1240 animaux issus de 56 départements français et de pays étrangers ont été accueillis de 6h00 à 20h30, avec une moyenne de 80-90 bovins par heure, et un pic à 200 bovins/heure. L'arrivée s'est faite en 3 points d'entrées et par équipes de deux personnes par entrée.

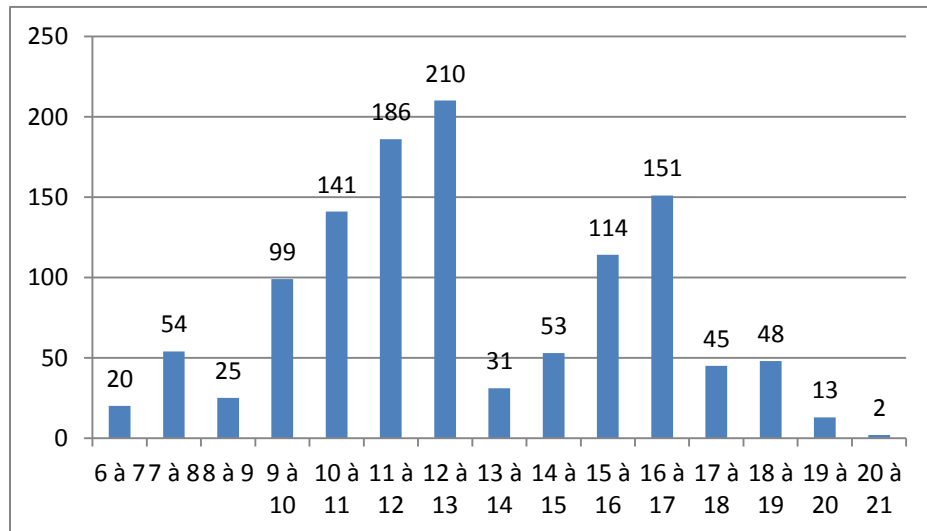


Image 1 : arrivée des animaux au Sommet de l'Elevage 2018  
(source : GDS 43)



Image 2 : arrivée des bovins à Agrimax (source : GDS 57)

A noter : Sanipass est utilisé dans les départements de la Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges (depuis 2013), Haut-Rhin, Bas-Rhin (Alsace), Ardennes, Mayenne, Puy-de-Dôme et Jura.